



## Actes de la conférence internationale

*ENJEUX et PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES en AFRIQUE  
FRANCOPHONE*

Dakar, 4-5-6 février 2019

---

### **Analyse de l'efficacité de l'allocation des ressources publiques dans le système éducatif du Mali de 2000 à 2012 : cas de l'enseignement supérieur**

Souleymane SOGOBA

Enseignant chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de  
Gestion de Bamako, Mali

souleymanesogoba00@gmail.com

---

**RÉSUMÉ** *Au début de ce nouveau millénaire, l'importance de l'enseignement supérieur pour le développement d'un pays n'est plus à prouver. La compétition économique mondiale et nos impératifs de développement nous commandent de mettre en place un système d'enseignement et de recherche plus performant, au cœur des problématiques de développement, et contribuant à la faire évoluer.*

*Les solutions partielles parfois apportées n'ont pas permis d'entrevoir des solutions durables, capables de répondre à la principale question qui se pose et qui est la suivante : comment répondre à une demande sociale d'enseignement supérieur de plus en plus forte dans un contexte de ressources financières déjà bien insuffisantes pour assurer l'existant ?*

*Pour mener à bien cette étude, une recherche documentaire sera effectuée sur Internet, auprès des structures non gouvernementales et gouvernementales afin de réaliser une revue documentaire. En plus des données quantitatives et qualitatives seront collectées respectivement à travers un questionnaire préétabli et un guide d'entretien auprès des structures concernées.*

*Mettre en place une étude prospective d'une approche plus utilitariste qui consiste à programmer une évolution des effectifs étudiants sur la base des données relatives en vue de limiter le nombre d'étudiants en fonction des effectifs retenus comme cible.*

**MOTS CLÉS** *Efficacité, ressource publique, éducation, enseignement supérieur*

*Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.*

Pour citer ce document :

Sogoba, S. 2019. « Analyse de l'efficacité de l'allocation des ressources publiques dans le système éducatif du Mali de 2000 à 2012 : cas de l'enseignement supérieur », dans *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone* (Dakar, 4 – 6 février 2019). Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, 31-46 pages.

## 1. INTRODUCTION

Au début de ce nouveau millénaire, l'importance de l'enseignement supérieur pour le développement d'un pays n'est plus à prouver. L'enseignement supérieur forme les compétences et les savoirs avancés nécessaires pour construire les sociétés du savoir. La compétition économique mondiale et nos impératifs de développement nous commandent de mettre en place un système d'enseignement et de recherche plus performant, au cœur des problématiques de développement, se nourrissant de notre réalité et contribuant à la faire évoluer. Pour répondre à cette demande nouvelle, les établissements sont obligés de renforcer leur capacité propre de gestion, de mettre en place des systèmes d'information et des dispositifs de suivi plus performants.

Historiquement l'enseignement supérieur au Mali a vu le jour dans les années 1962, dès son accession à l'indépendance. Le Mali s'était créé de grandes écoles dans tous les secteurs socio-économiques de manière à se doter en cadres de qualité, en nombre suffisant et à moindre coût. Ces grandes écoles ont accompli pleinement leurs missions en assurant la formation de cadres de haut niveau non seulement pour le Mali, mais pour plusieurs autres pays de la sous-région. À partir des années 90, les effectifs étant devenus pléthoriques, ces établissements avaient cessé de fonctionner comme de grandes écoles et s'étaient transformés en véritables facultés sans en avoir le statut. C'est en novembre 1996 que l'université du Mali a été créée, en partie à partir de grandes écoles existantes, comme l'École Nationale d'Administration (ENA) devenu la faculté des sciences juridiques et économiques. En 1996 l'enseignement supérieur comptait 10.774 étudiants, cet effectif est passé de 66.584 étudiants en 2009 avec un budget de 21.239.000.000 de Frs CFA qui représente 20.57% des dépenses totales de l'éducation nationale. En 2012 l'effectif de l'enseignement supérieur a atteint 89.978 étudiants avec un budget de 38.780.000.000 de Frs CFA dont 26,17% des dépenses totales de l'éducation nationale. On peut dire que les ressources financières n'ont cessé d'augmenter dans l'enseignement supérieur (**Rectorat de Bamako, 2013**). La couverture moyenne des systèmes d'enseignement supérieur africains, et celle des pays francophones en particulier, reste, par rapport aux autres pays, particulièrement faible (**Bloom, Caning et Chan ,2005**). Les dépenses d'éducation ne doivent pas être considérées comme un pur transfert, mais comme un investissement pouvant avoir un rendement élevé.

## **2. EMPLOI DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Le système éducatif évolue dans des contextes macroéconomiques et fiscaux structurellement plus difficiles qu'ailleurs. La croissance économique est encore faible et irrégulière même si depuis le milieu des années 1990, l'environnement macroéconomique semble s'être amélioré. Les recettes fiscales du PIB sont, en moyenne, beaucoup plus faibles. En revanche, la priorité pour le supérieur à l'intérieur des dépenses publiques d'éducation est restée plus forte pendant les 10 dernières années. Le sous-secteur de l'enseignement supérieur mobilise en moyenne 20% des dépenses publiques courantes d'éducation (avec une variation de 8 à 30%). Trois postes se partagent les ressources internes du secteur de l'enseignement supérieur : les charges de personnel, les dépenses sociales en faveur des étudiants, les charges d'exploitation et dépenses à caractère pédagogique dont la part la plus importante est affectée aux dépenses à caractère social.

## **3. DÉPENSES DE PERSONNELS**

Le pays se trouve aujourd'hui confronté au paradoxe consistant à avoir d'une part, un système d'enseignement supérieur formant des effectifs pléthoriques de diplômés avec de faibles possibilités d'emploi et d'autre part, un déficit important de son potentiel humain qualifié pour les besoins d'un développement durable. Il n'y a pas et il ne peut y avoir d'enseignement supérieur de qualité sans enseignants de qualité. Si les rémunérations offertes sont bien souvent insuffisantes au regard des aspirations légitimes, il y a lieu, pour maintenir ou attirer les nombreuses compétences qui sont nécessaires et pour les réformes souhaitables, d'offrir des conditions de travail plus attractives.

## **4. PROBLÈME DE PERSONNEL**

Il s'agit à travers cette section de faire ressortir les principaux problèmes qui sont entre autres le déficit en personnel enseignant, l'augmentation grandissante des effectifs étudiants, la faible intégration de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le déséquilibre structurel entre les ressources affectées au secteur et les besoins, la faiblesse des capacités de gouvernance et d'adaptation, l'absence d'un plan

stratégique de la recherche au plan national et enfin l'insuffisance et la faible valorisation de la production scientifique

## 5. LES PRINCIPAUX PROBLÈMES

À l'instar des autres pays de la région, le Mali rencontre de nombreuses difficultés à ce niveau d'enseignement et les mêmes causes produisant les mêmes effets, le pays ne sont pas à l'abri des soubresauts qui agitent régulièrement le sous-secteur. Notre dispositif d'enseignement supérieur et de recherche scientifique souffre des principaux problèmes suivants : le déficit en personnel enseignant et les difficiles conditions de vie et de travail des enseignants ; l'inadaptation de l'offre de formation à la demande économique et sociale ; la forte croissance des effectifs étudiants ; la faible intégration de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; le déséquilibre structurel entre les ressources affectées au sous-secteur et les besoins ; la faiblesse des capacités de gouvernance et d'adaptation ; l'absence d'un plan stratégique de la recherche au plan national ; l'insuffisance et la faible valorisation de la production scientifique.

## 6. Le déficit en personnel enseignant et l'inadaptation de l'offre de formation

Avec les effectifs actuels d'étudiants, le personnel enseignant est soumis à une charge d'enseignement au-delà des normes admises. Par ailleurs les conditions de vie et de travail ne permettent pas un épanouissement de ce personnel et la disponibilité d'esprit que requiert la conduite d'activités intellectuelles. Le ratio étudiant/enseignant fait ressortir un déficit d'encadrement criard. Par exemple c'est à l'USJPB qu'on a le plus faible taux d'encadrement, soit un enseignant pour 160 étudiants. Quand on rapporte le nombre d'étudiants au nombre d'enseignants de rang magistral, la situation devient encore plus critique. À l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), chaque enseignant de rang magistral doit encadrer plus de 1000 étudiants contre 850 à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), 500 à l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB) et 74 à l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB). Dans le domaine de la recherche, le ratio Assistants et Maîtres-assistants/Enseignants de rang magistral est de 2 à l'USTTB

avec 153 Maîtres de Conférences et Professeurs contre 7,15 à l'USSGB où il n'y a là que 27 enseignants de rang magistral sur effectif total de 177 enseignants. Pour l'ULSHB et l'USJPB hormis l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), le ratio est respectivement de 2,96 et 5,68. L'absence d'un cadre structuré pour les formations doctorales constitue un frein à l'accroissement et au renouvellement du corps enseignant.

### **7. L'augmentation des effectifs étudiants**

Depuis le début des années 2000, sous l'effet d'une demande sans cesse croissante, les effectifs étudiants ont été multipliés par 4 passant de 20 000 à plus de 80 000 en 2008-2009. Le volume d'accroissement des effectifs à l'Université de Bamako est de plus de 10 000 étudiants par an, avec des conditions d'encadrement et de formation qui se dégradent d'année en année. Le taux d'encadrement moyen dépasse un (1) enseignant pour cent (100) étudiants alors que dans des conditions normales, le taux d'encadrement devrait être de l'ordre de un (1) enseignant pour 30 étudiants. Si les tendances actuelles se poursuivent, les effectifs dans l'enseignement supérieur seront plus de 130.000 étudiants en 2015, ce qui nécessiterait un budget de fonctionnement d'environ 50 milliards de francs CFA en 2015 et un budget d'investissement à réaliser d'environ 85 milliards de F CFA sur la période 2009-2015.

### **8. Le déséquilibre structurel entre les ressources affectées au secteur et les besoins ainsi que l'insuffisance et la faible valorisation de la production scientifique**

Depuis une dizaine d'années, on assiste à une situation de crise chronique de l'enseignement supérieur liée au contexte de raréfaction des ressources que connaît ce secteur en raison de l'ajustement structurel. Sous la double contrainte de l'accroissement des effectifs et de la relative stabilisation des budgets, on constate une baisse des dotations budgétaires moyennes par étudiant, passées de 0,70 PIB/hab. à 0,56 PIB/hab. Entre 2005 et 2008. Corrélativement une baisse de la qualité de l'enseignement est observée.

L'utilisation déséquilibrée des ressources financières disponibles constitue également un problème récurrent. Globalement insuffisantes, les ressources de

l'enseignement supérieur sont affectées pour une grande part aux aides sociales pour les étudiants. Environ 56% du budget de l'enseignement supérieur est consacré aux bourses en 2008 contre 15% dans les pays anglophones d'Afrique. Ce déséquilibre constitue assurément un frein à l'expansion quantitative et à l'amélioration qualitative du système.

Par ailleurs, le financement de la recherche souffre d'un handicap structurel lié à la trop forte dépendance des financements extérieurs. Le caractère ponctuel de ces financements et la multiplicité des procédures propres à chacun des partenaires techniques et financiers ne permettent pas de construire un dispositif de recherche stable et durable. Le financement de la recherche à travers le chapitre « Études et Recherches » est encore timide et faible. En plus il est caractérisé par des procédures de décaissement complexes et contraignantes peu compatibles avec la programmation et la gestion des protocoles de recherche.

## **9. LES DÉPENSES DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Trois postes se partagent les ressources internes du secteur de l'enseignement supérieur : les charges de personnel, les dépenses sociales en faveur des étudiants, les charges d'exploitation et dépenses à caractère pédagogique dont la part la plus importante est affectée aux dépenses à caractère social.

L'analyse de l'utilisation des ressources internes au secteur de l'enseignement supérieur montre que d'importantes marges de manœuvre existent, permettant de réduire de manières significatives les dépenses unitaires de formation sans détériorer les conditions d'enseignement.

Face à l'augmentation des effectifs à budget constant ou à faible augmentation, nécessite une réduction des dépenses unitaires de formation. Parmi les engagements les plus concrets pris en faveur de l'enseignement supérieur, la réduction de la part de l'enseignement supérieur dans le budget total consacré à l'éducation.

**Tableau 1: Dépenses consacrées à l'enseignement supérieur sur les dépenses totales allouées à l'éducation (en millions de francs CFA)**

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>ENS. Sup.</b>	7.435	10.423	11.932	11.242	13.490	12.454	16.268	18.392	23.586	21.239	29.774	35.309	38.780
<b>Total éducation</b>	62.525	67.530	80.249	11.6683	12.9497	11.6997	14.251	70.358	78.780	103.203	13.5197	155.397	148.256
<b>%EN S. Sup.</b>	11,89	15,43	14,86	9,63	10,41	10,64	11,41	26,14	29,93	20,57	22,02	22,27	26,17

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique 2013

Les dépenses totales de l'ESR représentaient 11,89% des dépenses totales de l'éducation en 2000, elles ont diminué en 2003 avec une part de 9,63% pour ensuite augmenter en 2008 à 29,93% l'année où elles ont atteint leur niveau le plus élevé en douze ans.

### Dépenses allouées à l'enseignement supérieur

Ici, nous examinerons les ressources mobilisées pour le système éducatif. L'État étant le principal financier de l'éducation, l'analyse sera axée sur le financement public, mais, dans la limite de la disponibilité des informations. Le tableau suivant fait état des dépenses courantes de l'enseignement supérieur de 2001 à 2012.

**Tableau 2: Dépense courante de l'État dans l'enseignement supérieur de 2001 à**

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>/Désignation</b>												
<b>Université</b>	4.077	6.415	7.904	9.938	7.471	9.693	10.917	12.647	9.550	13.588	15.478	17.933
<b>IPR/IFRA</b>	-	-	-	-	679	877	993	1.062	1.088	1.086	1.693	1.919
<b>ENI</b>	-	-	-	-	463	512	564	571	683	1.220	1.530	1.025
<b>ENSUP</b>	-	-	-	-	481	562	586	605	700	1.780	1.870	1.375
<b>Bourses et études</b>	3.358	4.008	3.358	3.358	3.358	5.541	6.533	8.699	9.216	12.100	14.738	16.528
<b>Total</b>	7.435	10.423	11.262	13.296	12.452	17.185	19.593	23.584	21.238	29.774	35.309	38.780

2009 (en millions de FCFA)

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique 2012.

On remarque que sur une période de dix ans les dépenses courantes allouées à l'enseignement supérieur ont triplé passant de 7 435 000 000 frs CFA en 2000 à 38 780 000 000 frs CFA en 2012. Ceci représente 11,89% des dépenses courantes allouées à l'éducation nationale en 2000 à 26,15% en 2012. Les bourses ont considérablement augmenté, elles étaient de l'ordre des 16 milliards en 2012. Cela s'explique par le pléthorique nombre des étudiants, près de 90 mille étudiants bien sûr même si tous les étudiants ne perçoivent pas de bourse. En 2005, l'État a détaché les grandes écoles de l'université en leur accordant une subvention pour la gestion du fonctionnement de leurs structures.

#### 10. L'estimation des coûts unitaires et les dépenses par étudiant sur la durée moyenne des études supérieures.

Sur la base du volume des dépenses publiques courantes par niveau d'études et des effectifs scolarisés dans le secteur public et privé pour les élèves pris en charge, on

peut mettre ces deux termes en correspondance (leur rapport) et calculer des coûts unitaires de scolarisation.

La dépense publique par élève s'échelonne de 25 000 FCFA dans le premier cycle de l'enseignement fondamental à 392 000 FCFA à l'université en passant par le chiffre de 59 700 FCFA dans le second cycle fondamental et 264 000 FCFA dans l'enseignement secondaire général. Le coût unitaire de l'enseignement normal est estimé à 340 000 FCFA légèrement inférieur à celui de l'université. Les enseignements techniques et professionnels sont d'un coût sensiblement plus élevé que celui de leurs homologues généraux ou académiques avec un chiffre de 457 000 FCFA au niveau secondaire et de 753 000 FCFA dans le supérieur (école et institut). Des valeurs en indices qui s'étalent entre 1 dans le premier cycle à 16 au niveau de l'université. Bien que ce soit principalement sur une base comparative qu'on pourra se faire une idée sur le niveau de ces coûts unitaires de scolarisation, deux observations émergentes toutefois sur la base d'une comparaison interne entre niveaux d'enseignement.

À partir de ces dépenses courantes de l'enseignement supérieur, nous pouvons calculer le coût unitaire de formation d'un étudiant qui est la dépense totale d'une année divisée par le nombre d'étudiants de l'année correspondante. Ainsi le tableau qui suit permet d'explicitier le coût unitaire d'étudiant formé sur dix ans.

Contrairement à l'enseignement primaire et secondaire où la durée réglementaire des études est la même pour chaque élève, la durée des études dans l'enseignement supérieur peut être variable. Un diplôme terminal peut s'acquérir en 2 ans, 3 ans, 4 ans ou 8 ans voire plus dans le cas de spécialisation. À ces durées s'ajoutent les redoublements et les changements d'orientation éventuelle, ce qui fait qu'il n'est pas rare de trouver des étudiants dont les études s'étalent sur 10 ans, voire 12 ans.

Selon une étude de la banque mondiale, réalisée en 2004 un étudiant passe en moyenne 4,2 ans dans l'enseignement supérieur. La dépense par étudiant sur la durée moyenne des études supérieures est le ratio entre la dépense totale pour l'enseignement supérieur et le nombre total d'étudiants de l'enseignement supérieur multiplié par la durée moyenne de la scolarisation dans l'enseignement supérieur. En se fiant à cette définition un étudiant coûte 1 591 800 FCFA pour la durée moyenne

de se étudies dans l'enseignement supérieur. Le flux des étudiants au cours de leur cycle d'enseignement supérieur peut être plus ou moins continu. Il est en principe d'autant plus harmonieux que les étudiants qui accèdent à l'université sont plus nombreux à atteindre la dernière année dans le temps normalement impartie. Cependant, force est de se poser la question de la valeur des années passées à l'université pour les étudiants qui mettent précocement un terme à leurs études.

**Tableau 6 : L'évolution du coût unitaire de l'enseignement supérieur de 2000 à 2012.**

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Coût unitaire (en milliers de FCF A)</b>	376	476	379	371	455	381	293	350	400	318	408	415	430

Source : Rectorat 2013

Une comparaison faite entre les pays à niveau similaire concernant le coût unitaire de leur enseignement supérieur de 2000 à 2004 a donné les résultats suivants dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 9 : Évolution dans le temps des coûts unitaires et comparaison internationale, années 2001 à 2004 pour les pays similaires.**

<b>Pays</b>	<b>Dépenses/étudiants (% du PIB/tête)</b>
Mali	192,9
Bénin	149,0
Togo	215,0
Côte d'Ivoire	126,0
Guinée	220,0
Niger	515,0
Sénégal	257,0
Mauritanie	120,0

Source : Banque mondiale 2004

La dépense par étudiant en pourcentage du PIB au Mali est inférieure par rapport à la moyenne des sept autres pays de l'Afrique de l'Ouest à niveau comparateur : 192,9 / 228,9. Des pays comme le Niger, le Sénégal ou encore le Togo et la Guinée ont une dépense par étudiant en pourcentage nettement supérieur à celle du Mali.

## **11. SITUATION ACTUELLE**

### **11.1 La qualité n'est pas au centre des préoccupations**

L'essence d'un système d'enseignement supérieur tient d'une part à la qualité de son offre et d'autre part à la nécessité de mettre l'étudiant au centre de ses préoccupations. Ce souci omniprésent de la qualité ne se retrouve pas actuellement au Mali. Par exemple, c'est ainsi que pour ce qui est de la formation et de son utilité, l'enseignement supérieur malien attire les étudiants essentiellement par défaut et non

pas vraiment par ce qui peut être proposé d'innovant et de réaliste quant à leur professionnalisation.

Il existe encore de nombreuses filières, sans passerelles entre elles, qui sont, soit trop classiques, soit véritablement obsolètes. Et plusieurs de leurs responsables en ignorent les chiffres tant du nombre de leurs étudiants que de leurs enseignants. On devine à peine les incohérences que tout cela peut donner en matière de gestion des heures supplémentaires, mais aussi des orientations pédagogiques. Enfin, leur pertinence n'est pas assurée tant que leur choix relève strictement des seules instances universitaires.

Autre exemple, qui concerne l'orientation et l'accueil des étudiants, nous n'avons pas trouvé trace d'un système d'information, d'orientation et de réorientation. Cette absence de système d'information ne permet pas d'avoir une vision sur les capacités d'accueil des établissements ce qui a conduit plusieurs facultés à être en sureffectifs, même dès l'ouverture de leurs nouveaux bâtiments. Tout cela explique aujourd'hui qu'il y a plus de 90.000 étudiants dans l'enseignement supérieur. Cette situation explique aussi la faible professionnalisation des filières de formations. Dernier exemple qui porte sur la qualité même des formateurs. Au Mali, de l'avis de certains experts, le "nationalisme universitaire" mal compris où la logique de la compétition scientifique entre les enseignants a cédé le pas à celle des nominations politiques, décourageant les meilleurs et assurant le nivellement par le bas. L'émulation est morte tout comme la reconnaissance par les pairs à tous les niveaux. Le recrutement des enseignants à l'Université ne peut être une simple affaire liée à la fonction publique ou du politique, sans avis des structures académiques.

### **11.2 Des infrastructures modernes, mais dépassées dans leurs capacités d'accueil**

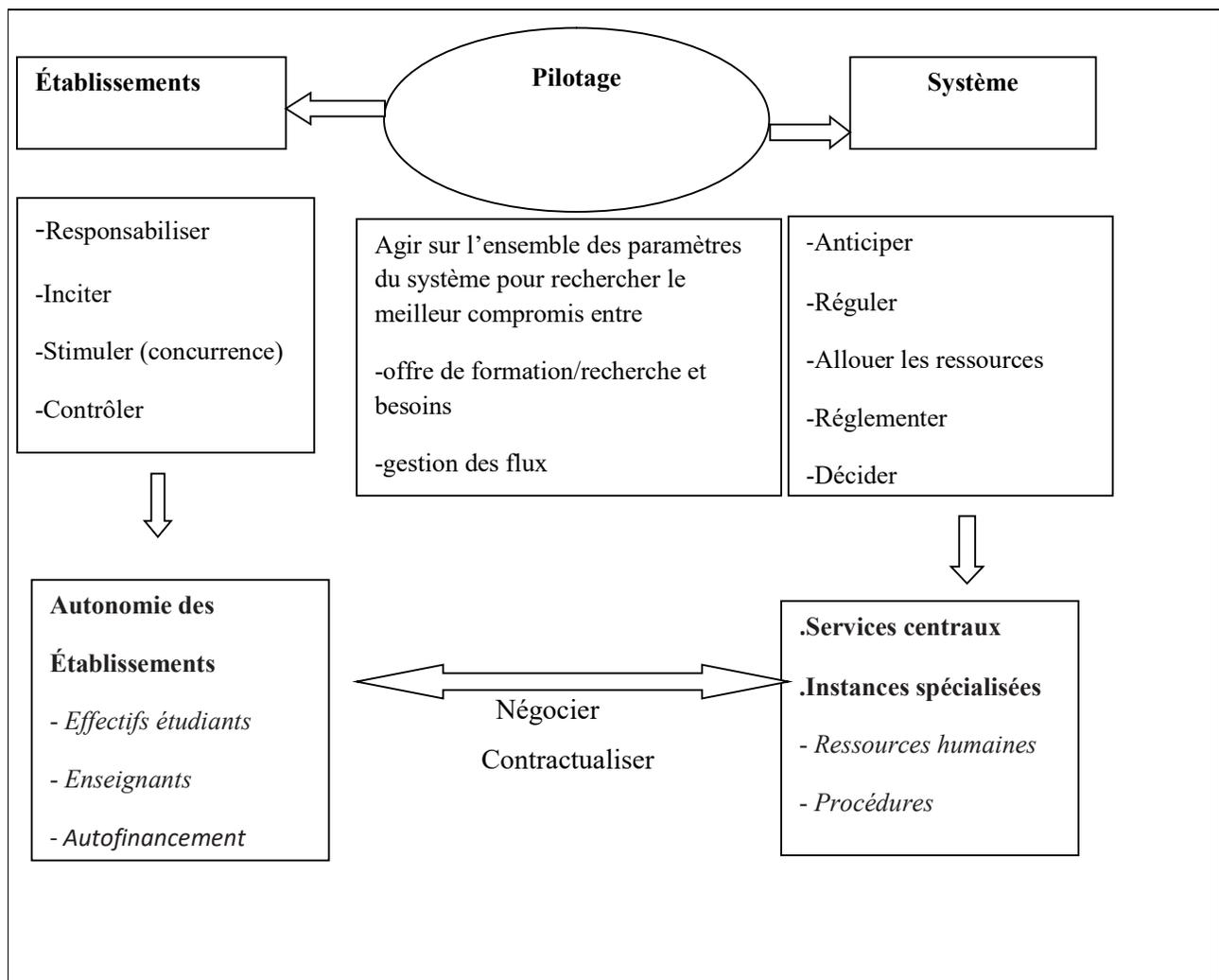
L'Université de Bamako dispose d'infrastructures modernes, mais le plus souvent dépassées dans leurs capacités d'accueil comme au titre des outils modernes de communication. Il n'y a ni bibliothèque générale, ni de bibliothèques spécialisées dans les laboratoires et dans les départements. Elle ne dispose pas de réseau téléphonique privé interne ou de wifi, de système d'information et d'outils d'aide

à la décision. En dehors de quelques sites comme le Campus numérique francophone implanté à la Faculté des sciences ou de certains laboratoires de la Faculté de médecine, l'Université de Bamako ne possède pas de salles de travail équipées de micro-ordinateurs et connectées à l'Internet.

## **12. LES TENDANCES ACTUELLES EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Les tendances susmentionnées contribuent largement à une remise en question des méthodes traditionnelles à la fois de gouvernance et de gestion institutionnelle. Les établissements d'enseignement supérieur, et plus particulièrement l'université, ne disposent pas d'une réelle autonomie financière (bien que disposant en général d'une autonomie administrative conférée par leur statut d'établissement public), dans la mesure où ils dépendent à plus de 90% des ressources publiques et donc d'une allocation de ressources provenant de la tutelle administrative. Cette contrainte les a rendus fortement tributaires des décisions politiques notamment en ce qui concerne l'accueil de nouveaux étudiants, le recrutement de nouveaux enseignants, les budgets de fonctionnement et l'investissement. Les marges de manœuvre se sont donc avérées étroites pour les établissements qui, bien qu'autonome en théorie, n'ont pu définir leur politique de développement que dans les limites des moyens accordés par l'État.

## Schéma 2: Les principes d'un pilotage du Dispositif d'enseignement supérieur et de recherche



## CONCLUSION

Dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest, l'enseignement supérieur relève toujours principalement du secteur public. Ici, l'État a joué et joue toujours un rôle prépondérant, assurant généralement l'ensemble des responsabilités : définition des politiques, financement, nomination des responsables et accréditation. Cette situation a été déterminée dès l'accession à l'indépendance afin de mettre en place des structures d'enseignement supérieur. Elle a permis d'implémenter une culture universitaire moderne dans des pays qui n'en disposaient pas encore.

Mais près de 50 ans après, parce que le contexte et la logique des acteurs ont changé, parce que les pays ont besoin de plus en plus d'un système d'enseignement supérieur efficace, performant, efficient, pertinent et proactif, il importe désormais d'en modifier la gouvernance. La plupart des universités africaines ont été victimes de leur mauvaise gouvernance. Il en a été de même pour celle du Mali. Pour que l'enseignement supérieur malien retrouve sa mission première, il doit s'orienter vers un nouveau système de gouvernance dans lequel l'ensemble des forces en présence (État et Universités) s'associent selon des modalités nouvelles. La préoccupation majeure de tous les acteurs et partenaires au développement.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bloom, DC (2005). D. & Chan, K. (2005). *Enseignement supérieur et développement économique en Afrique*.
- Bouvier, A. (2012). *La gouvernance des systèmes éducatifs*. Presses universitaires de France.
- Robert, B. (2015). *Les politiques d'éducation prioritaire: les défis de la réforme*. Presses universitaires de France.
- Verger, J., & Charle, C. (2012). *Histoire des universités: XIIIe-XXIe siècle*. Presses Universitaires de France.
- Bédard, D., & Béchar, J. P. (2009). L'innovation pédagogique dans le supérieur: un vaste chantier. *Innovier dans l'enseignement supérieur*, 29-43.
- Sall, H. N., & De Ketele, J. M.(1997). Évaluation du rendement des systèmes éducatifs: apports des concepts d'efficacité, d'efficience et d'équité. *Mesure et évaluation en éducation*, 19(3), 119-142.
- Loua, S. (2012). Efficacité interne de l'enseignement supérieur malien. *Lyon: Université Lumière, Lyon, 2*.
- Caspard, P. (2007). TROGER (Vincent), RUANO-BORBALAN (Jean-Claude). Histoire du système éducatif. Paris: Presses universitaires de France, 2005.128 p. (Collection «Que sais-je?»). *Histoire de l'éducation*, (114), 211.